



Intersyndicale CGT Saica Pack France

Négociations sur les salaires 2020: c'est assez mal parti !

Cette année, les réunions sur les « négo » sur salaires ont débuté sur le thème de l'humour. Nous avons appris que les salariés de SPF (Saica Pack France) perçoivent des salaires qui dépassent toute leurs espérances.

D'après la direction générale, les salariés de Beaulac, Beaune, Toulouse, Vénizel auraient gagné, en moyenne, au moins **16 mois de salaires en 2019. 17,25 mois de salaires** pour Laval-St Junien et Doullens. Et **20 mois de salaires à Lamirande**. Concrètement, cela implique que nous avons déjà perçu une avance sur salaire cette année, et à ce rythme, sur 2021 également!

Pour ceux qui n'auraient pas reçu ces montants, nous leur recommandons de réclamer leur part auprès de notre direction.

Paradoxe, car il y en a un, c'est que la masse salariale (ensemble des salaires et traitement) a baissé, dans la catégorie des ouvriers-employés de 367 000€ en 2019 ! Catégorie qui représente 70% des effectifs sur les 1160 salariés SPF. Visiblement, on n'en est pas à une contradiction près côté DG.

Mais il y a mieux, les cotisations sociales ont également baissé en 2019 de **1,5 millions d'euros** ! Pour rappel les cotisations sont des salaires différés permettant d'attribuer des droits aux salariés (Santé-logement-famille-retraite- accident du travail-chômage).

Le gouvernement est en effet très généreux envers les entreprises, surtout pour les aider à augmenter leurs profits ! Un problème avec le financement des retraites ? Il ne faut pas chercher ailleurs...

Lors de la 2^{ème} réunion du 4 février, la DG a pu démontrer toute la reconnaissance qu'elle a envers les salariés de SPF après avoir obtenu des résultats records en 2019.

Et voici ses propositions : **augmentation des salaires de 0,5% au 1^{er} mars et 0,5% au 1^{er} juillet**. Soit une augmentation entre 19 € et 22€ (brut).

Merveilleux n'est-ce pas ? Mais on ne serait pas tout à fait objectif si on oubliait l'augmentation de la prime de vacances de... **10€** .

Devant tant de générosité, aucune organisation syndicale n'a accepté de telles propositions, ridiculement basses. Nul doute que lors de la prochaine réunion, prévu le 9 mars, la DG va tenter de diviser les organisations syndicales présentes, en donnant un petit 0,5% de plus. Histoire de démontrer qu'il y a bien eu négociation. Certains ont déjà le stylo qui démange.

Une augmentation de 1,5% correspond à un gain pour les salariés, entre 29€ et 31€ par mois (brut).

Pas de quoi sauter au plafond. Surtout au regard des résultats réalisés en 2019. Et les résultats 2019 ont dépassé les espérances de la DG. En effet, alors que celle-ci avait prévu 26 millions d'euros, Saica Pack France a réalisé **36 millions d'euros en 2019**. Record battu ! Pour information, les résultats 2018 étaient de 13 millions.

Il semblerait qu'il faille s'y habituer. La DG a clairement expliqué que « pour que l'entreprise soit viable de manière indépendante il faut 33 millions d'euros ». On se demande bien pourquoi elle n'avait alors prévu que « 26 millions » d'euros... L'humour est à l'honneur cette année !

Que l'entreprise fasse d'excellents résultats, c'est extrêmement positif. Mais ces résultats sont le fruit du travail collectif des salariés.

Et lorsque le contexte économique est favorable, ne serait-il pas propice à une meilleure répartition des richesses au travers des augmentations de salaires ?

La CGT a posé de nombreuses revendications: des augmentations de salaire pas en dessous de 2% - prime de vacances à 800€ - déplafonnement de la prime d'ancienneté à 18% - prime de panier unique (pour les factionnaires), titre restaurant pour les salariés en journée - accord seniors ect.

Il serait judicieux que la DG examine de près ces revendications pour la réunion du 9 Mars.